

2001

LES TERRITOIRES DE L'ÉTAT-NATION EN AMÉRIQUE LATINE



à CLAUDE BATAILLON

Sous la direction de
MARIE-FRANCE PRÉVÔT SCHAPIRA
& HÉLÈNE RIVIÈRE D'ARC

Table des matières

AVANT-PROPOS

Marie-France Prévôt Schapira et Hélène Rivière d'Arc.....7

INTRODUCTION

La fin de la Nation unique : les territoires de la mondialité
Par Christian Grataloup.....11

Villes et territoires en Amérique latine : changement de perspective ?
Par Marie-France Prévôt Schapira.....21

MAILLAGE DU TERRITOIRE ET ACTION DE L'ÉTAT

La formation du maillage politique et administratif brésilien
Par Hervé Théry.....37

Pouvoirs locaux et recompositions de l'action publique urbaine
au Mexique
Par Patrice Melé.....47

Le découpage électoral : un nouvel enjeu pour les communautés
indiennes mexicaines
Par Daniel Dehouve.....65

L'ancrage spatial d'un État néo-libéral : le rôle des régions dans les
recompositions territoriales du Chili contemporaine
Par Anne-Laure Amilhat Szary.....77

POUVOIRS LOCAUX ET NOUVEAUX ACTEURS

Flux et reflux des catégories identitaires. Une lecture des politiques fonctionnelles au Mexique et en Colombie <i>Par Claude Lévy</i>	101
Mexique : décentralisation et capacités de projection de nouveaux acteurs <i>Par Hélène Rivière d'Arc</i>	121
Du clientélisme à la technocratie : changements récents dans la gestion municipale au Mexique <i>Par Peter M. Ward</i>	137
De la grande ville de Mexico à Guadalajara et sa nouvelle région <i>Par Patricia Arias</i>	169

MOBILITÉS, FLUX ET RÉSEAUX

Réseaux transnationaux et Amérique latine : des affinités électives ? <i>Par Ariel Colonomos</i>	187
Régions migratoires. Continuité et changement dans le lien Mexique-États Unis <i>Par Jorge Durand</i>	199
Les territoires de la mobilité : logiques socio-spatiales des groupes migrants entre Mexique et États-Unis <i>Par Laurent Faret</i>	213
Migrations indiennes et réseaux transnationaux : la communauté villageoise et le mouvement pan-ethnique <i>oaxaqueño</i> <i>Par Françoise Lestage</i>	231
Du local au global : quelles territorialités pour les «Latinos» de Los Angeles ? <i>Par Jérôme Monnet</i>	243

CONCLUSION : QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI DE L'ÉTAT - NATION ?

Adieux à la planification régionale sous contrôle de la technocratie centrale : le cas du Chili <i>Par Roberto Santana</i>	271
Territoire et citoyenneté ethnique dans la nation globalisée <i>Par Guillermo de La Peña</i>	283
Conclusion <i>Par Claude Bataillon</i>	301
Bataillon ou les thèmes en M. <i>Par Yvon Le Bot</i>	307

- SASSEN, Saskia, 1996, *Loosing control. Sovereignty in an age of globalization*. Columbia University Press
- STOLL, David, 1990, *Is Latin America turning protestant?* Berkeley, University of California Press.
- Kathryn SIKKINK, 1991, *Ideas and institution. Developmentalism in Brazil and Argentina*. Ithaca, Cornell University Press.
- SIKKINK, Kathryn, 1993, « *Human rights, principled issued networks and sovereignty in Latin America* », *International Organization*. 47, n° 3, été, p. 411-441.
- STRANGE, Susan, 1996, *The retreat of the state*. Cambridge, Harvard University Press.
- VERNON, Raymond, 1971, *Sovereignty at bay*. New York, Basic Books.
- WALLERSTEIN, Emmanuel, 1995, *After Liberalism*, New York, Norton and Co.

RÉGIONS MIGRATOIRES. CONTINUITÉ ET CHANGEMENT DANS LE LIEN MEXIQUE-ÉTATS-UNIS*

JORGE DURAND**

INTRODUCTION

IL Y A PLUS DE DIX ANS le président Reagan déclarait que les États-Unis étaient en train de perdre le contrôle de leur frontière sud. Dans une certaine mesure, il avait raison. Après de nombreuses années, le modèle migratoire fondé sur le contrôle du flux de travailleurs mexicains clandestins était entré en crise. En réponse à cette nouvelle situation, fut mis en pratique un schéma fondé sur un principe inverse : la régularisation des migrants dans le cadre de la loi connue comme *Immigration Reform and Control Act (IRCA)*, généralement connue sous le nom de « Loi Simpson-Rodino ». Elle prévoyait deux programmes de régularisation : l'un, dit « Loi d'Amnistie », que pouvaient invoquer les migrants ayant résidé de façon stable aux États-Unis pendant plus de cinq ans ; l'autre était un programme spécial pour les travailleurs agricoles (SAW, *Special Agricultural Workers*), auquel pouvaient postuler ceux qui avaient travaillé dans le secteur agro-pastoral quatre-vingt-dix jours dans l'année antérieure à l'entrée en vigueur de ce programme. Après cet effort pour régulariser la situation des travailleurs migrants, le gouvernement nord-américain commencerait à appliquer des sanctions économiques contre les employeurs qui engageraient des sans papiers (Bean, Vernez : 1989). De la sorte, pensaient les sénateurs Simpson et Rodino, on pourrait arrêter ou, du moins, réduire le flux de travailleurs mexicains vers les États-Unis.

* Traduction de Jacques Gilard

** DESMOS, université de Guadalajara

Alors que ce programme fonctionnait depuis moins de cinq ans, on a perçu plusieurs phénomènes nouveaux dans la migration mexicaine vers les États-Unis. Malgré la loi, non seulement le flux des clandestins ne s'était pas arrêté, mais encore il avait tendance à s'amplifier (Donato *et al.* : 1992). La Loi d'Amnistie avait ouvert la porte au processus de regroupement familial, à peu près impossible du temps des sans papiers. Corollaire inévitable, le regroupement familial avait stimulé la migration féminine et enfantine. En 1981-1982, le rapport entre hommes et femmes âgés de 15 à 64 ans était de 82,4% pour 17,6%. Après l'IRCA (1987-1992), il était de 77,7% pour 22,3% (*Mexican Migration Project* : 1996). En troisième lieu, on a constaté dans les années 1980 l'apparition de mouvements migratoires provenant de zones qui n'avaient pas une tradition ancienne et complexe de départ pour les États-Unis. C'était le cas de Oaxaca (Zabin : 1992), Puebla (Smith : 1992) et le Guerrero (*Mexican Migration Project* : 1996).

Cette montée de nouveaux secteurs a été attribuée principalement à la dégradation, à l'instabilité, au changement du modèle économique de vie et de travail dans le Mexique urbain et rural au cours des quinze dernières années (Cornelius : 1990; Massey *et al.* : 1987; Durand : 1994). Et, bien sûr, la convergence et la persistance de ces facteurs « internes » confortent cette interprétation.

Le propos du présent article est de montrer néanmoins que certains des changements survenus dans le modèle migratoire traditionnel sont précisément liés à l'entrée en vigueur de l'IRCA. En d'autres termes, l'IRCA, facilitant la régularisation des travailleurs mexicains – plus de deux millions – a favorisé l'apparition d'une nouvelle forme de segmentation dans le marché du travail mexicain aux États-Unis. En cours de restructuration, l'économie nord-américaine cherche des travailleurs bon marché. Les clandestins ont rempli ce rôle pendant des années. Mais la régularisation d'une bonne partie des travailleurs mexicains a modifié leur condition sur le marché du travail. Ce changement de statut et le besoin persistant de main-d'œuvre bon marché ont stimulé l'apparition d'une nouvelle vague de clandestins, qui s'est nourrie de jeunes gens provenant de la région historiquement marquée par le phénomène de l'émigration vers les États-Unis mais aussi d'autres régions du Mexique.

Selon les données de l'IRCA, la majorité des travailleurs régularisés provient de la région historique de l'émigration : ils constituent 63,3% des travailleurs immigrés. De la sorte, les régions traditionnelles ont non seulement amélioré leur qualité de migration et de travail aux États-Unis, mais elles peuvent aussi soutenir encore un flux migratoire de même origine. Par contraste, les régions récemment entrées dans le courant enregistrent les plus faibles taux de régularisation : 13,8%, ce qui place ces travailleurs dans les secteurs les plus déprimés du marché du travail. Ainsi, des États comme Oaxaca, Puebla et le Guerrero sont devenus pour l'économie nord-américaine les nouveaux réservoirs de travailleurs clandestins, mal payés et vulnérables. En ce sens, on peut affirmer que

l'IRCA a eu un impact différencié selon les régions mexicaines, ce qui affecte le sort de leurs émigrants.

Cet article évalue la part des divers États mexicains dans la migration à partir d'une analyse comparée de sources statistiques et fait une proposition de régionalisation qui servira comme instrument d'analyse et de comparaison pour comprendre les changements dans la distribution géographique de la migration internationale au cours du xx^e siècle.

Parmi les auteurs qui ont systématisé les statistiques migratoires on distingue Rodolfo Corona (1987) qui a compilé et systématisé 27 sources couvrant une période de 60 ans (1924-1984). L'information des dernières années (1980-1995) provient de sources comme l'ETIDEU, l'IRCA et l'EMIF.

En général, les sources ont une portée réduite. Vu le caractère illégal et le plus souvent clandestin de la migration, il est presque impossible de capter la totalité de l'univers impliqué dans le circuit. Les outils d'analyse disponibles – des enquêtes – correspondent à des univers différents et à divers moments. Néanmoins, il est possible d'effectuer une analyse au niveau des contrastes, permettant d'évaluer le comportement migratoire et sa distribution géographique au cours d'un laps de temps, qui joue un rôle clef en l'occurrence.

Pour 1980 on dispose des estimations de Rodolfo Corona (1987) sur les migrants qui regagnaient le Mexique – estimations fondées sur le recensement de 1980. Cette année correspond à l'époque des sans papiers et peut être vue comme la dernière de la longue étape de migration traditionnelle, ce qui en fait un point de comparaison avec les autres sources, lesquelles relèvent de la période qui a suivi l'IRCA et les grands changements de l'économie mexicaine.

En 1986, année où débutait le programme d'amnistie, le CONAPO a réalisé une enquête auprès des expulsés (ETIDEU) afin d'évaluer les flux migratoires de clandestins à ce moment précis. Cette source ne porte que sur des expulsés mais elle a réuni une information qualitative sur l'aspect régional. De fait, c'est un indicateur sur les clandestins expulsés et non sur la migration en général. Un an plus tard, en 1987, le Département du travail des États-Unis a compilé un ensemble de données sur la population qui avait eu accès au programme d'amnistie. Quoique le terrain couvert soit partiel, il s'agit d'une information qualitative sur le secteur qui a changé de situation, les clandestins devenant dès lors résidents légaux (IRCA : 1992).

En 1993-1994, le *Colegio de la Frontera* a réalisé l'enquête sur la migration internationale à la frontière nord (EMIF); elle a pris en compte autant les migrants qui venaient du Sud et gagnaient les États-Unis – autrement dit, ceux du reste du Mexique (EMIF 1) –, que ceux qui revenaient du Nord, autrement dit des États-Unis (EMIF 2). De la sorte, cette enquête a cherché à saisir l'univers des travailleurs mexicains qui évoluaient dans le circuit migratoire et passaient par le goulot de la frontière (EMIF : 1995).

Enfin, on dispose d'informations quantitatives et qualitatives pour l'ouest du Mexique, pépinière principale et traditionnelle des migrants mexicains vers les États-Unis. L'information provient de plus de six mille enquêtes portant sur trente localités, urbaines et rurales (grande ville, ville moyenne, village, hameau), où ont été pris des échantillons significatifs (*Mexican Migration Project* : 1996).

La région historique de la migration vers les États-Unis

La région, dite « historique » de l'émigration regroupe les États qui ont été les fournisseurs traditionnels de la main-d'œuvre migrante. Ce sont les États qui constituent ce que l'on définit comme l'Ouest et le plateau central : Jalisco, Michoacán, Guanajuato, Nayarit, Zacatecas, Durango, San Luis Potosí et deux entités de moindre importance, aussi bien par leurs dimensions que par leur apport migratoire, mais qui font géographiquement partie de la région : Colima et Aguascalientes.

Sur les neuf États qui constituent la région « historique », cinq — qui sont les plus peuplés (Jalisco, Michoacán, Guanajuato, Durango et Zacatecas) — figurent dans toutes les statistiques ; autrement dit, ces États ont apporté des migrants de façon permanente tout au long des soixante dernières années.

L'espace régional couvre le quart du territoire national et, en 1990, il réunissait le quart de la population totale. Cependant, sa part dans le processus migratoire est beaucoup plus importante. En outre, il s'agit d'une migration aux traits spécifiques. Selon toutes les sources et estimations, la région « historique » concentre plus de la moitié des migrants qui reviennent : 73,2 % et 57,6 % (selon Corona et EMIF 2, respectivement), une proportion proche de celle des régularisés (63,3 % (IRCA) et de ceux qui se dirigent actuellement vers les États-Unis (51,1 % (EMIF 1)).

Cette situation contraste avec le niveau des expulsions : 42,7 % (ETIDEU). En général, on peut dire que dans la région historique les régularisés l'emportent sur les clandestins : 63,3 % et 42,7 % respectivement. Les États de Jalisco, Michoacán, Zacatecas et Durango sont ceux qui enregistrent la plus grande différence entre les indicateurs d'expulsion et de régularisation. Pour le Jalisco, par exemple, le taux de régularisés — 20 % selon l'IRCA — est deux fois plus important que le taux des expulsés — 10 % selon l'ETIDEU. Autrement dit, la région « historique » se caractérise par la constance d'une population migrante tendant à vivre légalement aux États-Unis. L'explication réside dans ce que l'on peut définir comme expérience, ancienneté et maturité dans le fait migratoire.

On sait que, dans un premier temps, de la fin du XIX^e aux années 1940, l'origine des migrants était circonscrite à une zone très délimitée : les États de Guanajuato, Michoacán et Jalisco apportaient presque les deux tiers du volume total de ceux qui émigraient vers les États-Unis : 61,96 % (Gamio : 1991).

Cela bien que cette étape ait été d'allers et retours, concrétisés par les expulsions massives de 1921 et celles qui se succédèrent entre 1929 et 1939 (Gamio : 1991 ; Carreras : 1974 ; Durand : 1994).

La deuxième étape correspond aux programmes « *braceros* » (1942-1964). À la différence de la période précédente, marquée par l'alternance d'emploi et de rejet, cette phase présente une migration légale induite par la politique migratoire nord-américaine qui manifestait ainsi son besoin de main-d'œuvre mexicaine et avait choisi de l'organiser et de l'encadrer légalement. Cette politique eut aussi un impact spatial. La zone initiale — Guanajuato, Michoacán et Jalisco — s'élargit pour inclure trois nouveaux États : Zacatecas, Durango, Chihuahua. Selon Josué Sáenz, la *Dirección General de Estadística* fut chargée de définir la « population agricole excédentaire » pour la destiner au programme « *braceros* » et c'est ainsi que furent choisis, entre autres États, Zacatecas et Aguascalientes, tous deux faisant partie de la région « historique » (Chávez, Guerrero : 1995).

De la sorte, les six États mentionnés apportèrent deux tiers — 65,02 % — du total des « *braceros* » (Morales : 1981). Malgré la prédominance des États de l'Ouest, le programme « *bracero* » inaugura la migration de la région Centre, en incluant des travailleurs des États de Guerrero, Oaxaca, Querétaro, Puebla, Mexico et même du District Fédéral (Corona : 1987 ; Morales : 1982).

Le programme « *bracero* » devait jouer un rôle double en ce qui concerne la main-d'œuvre : celui de recrutement et celui de régulation. Sur le premier point, ce fut un succès complet ; sur le second, ce fut un échec de la même ampleur. Le programme fit naître l'espoir à dextre et senestre et attira, en peu de temps, un grand nombre de sans papiers. En 1948, dans une petite localité comme Concepción de Buenos Aires (Jalisco), on recensa 178 candidats « *braceros* », mais les autorités de l'État n'attribuèrent que 27 places. On pourrait dire que presque chaque famille du village était prête à envoyer au Nord un de ses membres, mais le programme ne put répondre qu'à la demande d'une part minime des candidats : 15 % furent exaucés (AMBCA : Caja 1948). Quoi qu'il en soit, comme on pouvait s'y attendre, beaucoup d'autres acceptèrent l'invitation et se jouèrent autant du programme que de la frontière.

La troisième phase, qui correspond à l'étape des sans papiers (1965-1985), fut encore le fait de gens originaires de l'Ouest du pays (Corona : 1987 ; Cornelius : 1978 ; Massey *et al.* : 1987). En outre, avec l'achèvement du programme, en 1964, deux dynamiques convergeaient ; la première remontait à quelques dizaines d'années et était liée à la population rurale. Les paysans qui n'avaient pas obtenu de lopin de terre dans leur village mais qui s'étaient vu reconnaître les *derechos a salvo* avaient bénéficié de la politique cardeniste de colonisation dans la région Nord, alors peu peuplée (Anguiano : 1995). C'est ainsi que s'étaient formés à Mexicali les « *ejidos* » qui portent comme nom

Jalisco et Guanajuato, constitués par des natifs de ces deux États et qui, avec le temps, devinrent des têtes de pont pour aider à l'émigration de leurs anciens compatriotes vers la zone frontalière et les États-Unis (Rionda : 1992). De même, les migrants expulsés dans les années 1930 avaient reçu des dotations de terre dans la frange frontalière. D'autre part, comme palliatif visant à atténuer les effets de l'achèvement du programme, on mit en train un programme de développement industriel frontalier (PIF), du type *maquiladora*, qui attira des migrants internes susceptibles de passer aux États-Unis ou de rester du côté mexicain de la frontière. Peu à peu, ce processus conduisit à l'établissement de gens de l'Ouest mexicain dans presque toutes les villes frontalières, en particulier Tijuana et Mexicali, qui ont facilité aussi bien le passage au Nord que l'installation sur place à leurs compatriotes et à leurs parents.

Bien que les migrants de l'Ouest mexicain aient été en majorité des hommes seuls, qui souhaitaient revenir chez eux (Massey *et al.* : 1987), ce processus migratoire long et complexe a fini par engendrer une population qui s'est établie de façon plus ou moins définitive aux États-Unis. Ainsi se sont constitués dès les années 1920 des quartiers mexicains dans les villes de Los Angeles, San Antonio et Chicago (Gamio : 1930).

En ce sens, la maturité du fait migratoire signifie non seulement que des générations successives d'habitants de la région ont migré, mais aussi et surtout que des réseaux sociaux se sont tissés parmi les migrants eux-mêmes, ainsi que des relations de travail avec les employeurs nord-américains, ce qui nourrit et entretient la persistance de la migration mexicaine issue de la région « historique ». Il faut dire que la maturité des réseaux sociaux et de travail rend même possible l'accueil de nouveaux travailleurs illégaux venus de l'Ouest mexicain, ce qui les met dans une situation avantageuse par rapport aux migrants d'autres zones du pays.

On trouve un signe de cette maturité dans le taux élevé de régularisation obtenu par les migrants de la région « historique » – 63,3% — dans le cadre du programme d'amnistie (IRCA). On le sait, pour pouvoir entreprendre les démarches voulues, il fallait démontrer, outre un séjour minimal de cinq ans, une activité salariée et une connaissance du milieu et de la langue anglaise. Les travailleurs du Jalisco, de Michoacán et des autres États de la région ont pu réunir assez facilement les documents requis et remplir les autres conditions. Qui plus est, l'IRCA a permis d'intégrer au flux légal divers membres de la famille nucléaire, en une sorte de regroupement familial, ainsi que de faire entrer de nouveaux travailleurs sur le marché du travail, puisque tel semble avoir été le cas pour les épouses et les enfants.

Le Programme de travailleurs agricoles spéciaux, mis en place parallèlement au programme d'amnistie, a par ailleurs suscité de nouveaux départs. À San Francisco del Rincón, Guanajuato, par exemple, les responsables des

contrats de travail faisaient de la publicité et avaient un bureau chargé de fournir conseils et moyens aux migrants désireux de déposer leur demande (Durand : 1994).

En ce sens, on peut dire que la région « historique » a profité de la conjonction de régularisation et des programmes collatéraux pour infléchir sa longue tradition d'illégalité migratoire. Et il y a eu davantage. La régularisation semble avoir été le facteur déclenchant de deux processus impensables auparavant : à partir de l'IRCA, les migrants légaux ont pu négocier le niveau de leur salaire ; ils peuvent en outre se déplacer librement sur le territoire nord-américain, en quête de meilleures conditions de travail. Cette liberté de mouvement a facilité le déplacement des travailleurs légaux vers d'autres régions et d'autres zones urbaines comme la Caroline du Nord, la Virginie, la Pennsylvanie, le New Jersey, la Géorgie, New York, l'Idaho (*Mexican Migration Project* : 1996). L'IRCA semble avoir favorisé, à son corps défendant, une segmentation du marché du travail mexicain aux États-Unis. La liberté de mouvement des travailleurs légaux limite la possibilité de geler les salaires et de restreindre l'emploi aux zones rurales et aux tâches liées au domaine agro-pastoral. Cela semble avoir contribué à susciter ou, au moins, à soutenir l'apparition d'une nouvelle vague de travailleurs migrants illégaux, par conséquent bon marché, en provenance d'autres régions mexicaines.

La région frontalière

Cette vaste région comprend les six États du Nord ayant une frontière avec les États-Unis et qui sont d'est en ouest : le Tamaulipas, le Coahuila, le Nuevo León, le Chihuahua, le Sonora et la Basse-Californie du nord. À cet ensemble s'ajoutent deux autres États non frontaliers mais qui se trouvent, du point de vue de la géographie et de la migration, liés aux précédents : la Basse-Californie du sud et le Sinaloa. La région frontalière se caractérise par l'étendue de son territoire, qui représente presque la moitié de la superficie nationale (47,2%). Cependant, il s'agit d'une région aride qui n'a commencé à croître de façon conséquente que dans les cinquante dernières années, jusqu'à regrouper, en 1990, le cinquième (19,3%) de la population du pays.

La région se situe au deuxième rang en ce qui concerne le volume migratoire international : 29,7% en 1994, selon l'EMIF 1, mais elle se situe loin derrière la région « historique ». La situation est également très différente en ce qui concerne la population sans papiers. De la région frontalière partent 39,5% des clandestins (ETIDEU) et seulement 20,5% des travailleurs légaux (IRCA 1), soit une population migrante égale à celle du seul État de Jalisco.

De fait, la tradition migratoire régionale est plutôt récente. À l'époque des « *braceros* », le seul État qui ait participé significativement au programme fut Chihuahua (Corona : 1987 ; Hancock : 1959). C'est plus tard, à l'époque des

sans papiers, que la région est entrée dans la dynamique migratoire internationale et a commencé à figurer de façon appréciable dans les statistiques de la migration (Corona : 1987) et ce, sous une modalité très particulière.

Ceci s'explique par la situation géographique et la tradition migratoire. Pour les gens de la frontière, les États-Unis ont toujours été un espace aussi proche qu'accessible. Les chercheurs de *El Colegio de la Frontera* ont signalé cette façon particulière d'évoluer dans l'espace binational, phénomène qui a donné lieu à une véritable mobilité transfrontalière, un autre des traits spécifiques de la région, en particulier des villes de Tijuana, Mexicali, Ciudad Juárez et Nuevo Laredo (Alegria : 1989 ; Ruiz : 1992).

En effet, pour le passage, le frontalier a recours à des méthodes autres que celles des gens de l'intérieur. Pour la population qui vit à proximité de la ligne de démarcation, il est facile de risquer le passage puisqu'on peut répéter les tentatives. Le frontalier qui cherche à passer et qui est refoulé peut rentrer dormir chez lui ; il peut même reprendre son travail et n'a pas recours, habituellement, au passeur (« coyote »). Ainsi, l'investissement en temps et en argent est infime et le succès de la traversée dépend de la chance et de l'habileté individuelle. D'où, probablement, le nombre élevé d'expulsions, en particulier pour les États de Chihuahua – 15,7 % — et de Basse-Californie – 10,2 % —, États qui possèdent la plus forte population urbaine frontalière et qui enregistrent les plus forts taux d'expulsion de tout le pays. Jusqu'à une date récente, Tijuana et Ciudad Juárez étaient les lieux préférés pour le passage des clandestins, mais les barrières s'y renforcent sans cesse et sont de plus en plus surveillées, ce qui a conduit les migrants à se déplacer vers d'autres points.

Il en va différemment pour la population qui vit plus loin de la frontière et dont le modèle migratoire se rapproche de celui de la région « historique ». Un bon exemple est celui de Chihuahua qui s'est intégré à la dynamique migratoire dans les années 1920 et qui a activement participé au programme « *bracero* » (Hancock : 1959). Actuellement, le Chihuahua a les taux de régularisation et d'expulsion les plus élevés de la région : 8 % et 15,7 % respectivement (IRCA 1 et ETIDEU).

Le cas du Nuevo León est tout autre. En réalité, le comportement historique migratoire y est différent du modèle classique. On le sait, cet État s'est distingué par son dynamisme industriel et ses liens avec l'économie nord-américaine. Dans les années 1920, le Nuevo León occupait une place éminente dans la géographie migratoire nationale (Corona : 1987). Mais cette participation au phénomène a diminué à mesure que les activités économiques, surtout urbaines, progressaient et se diversifiaient. Selon Balán *et al.* (1973), vers le milieu des années 1960, il y avait une différence notable entre la migration internationale qui partait de Monterrey – 8 % — et celle qui était enregistrée à Cedral (San Luis Potosí) – 23 %. Cette tendance a persisté. De nos jours, la migration joue

un rôle faible dans le panorama de Monterrey : le Nuevo León présente les taux migratoires les plus bas de la région – 1,7 %, 1 % ou 2,6 % (ETIDEU ; IRCA 1 ; EMIF 1).

En général, on peut dire que le panorama migratoire de la région frontalière est le plus complexe du pays. La région évolue sous les secousses de son propre dynamisme économique et démographique, sous l'impact des crises nationales et de son étroite relation avec l'économie des États-Unis. Sa situation géographique permet à la population de se rattacher facilement aux marchés du travail nord-américains proches de la frontière. Bien que les données ethnographiques soient rares, il semblerait qu'il y ait une certaine tendance à la séparation par genre dans le marché frontalier du travail, du côté des États-Unis : les femmes sont employées dans le commerce et le service domestique (Woo : 1995) et les hommes dans les travaux agricoles et les services. Cependant, le caractère transfrontalier, souvent clandestin, du flux migratoire rend la population locale particulièrement sensible aux mesures de contrôle. Ceci semble se refléter dans la baisse du nombre des sans papiers de cette région. En 1986 le taux des sans papiers était de 39,5 % (ETIDEU), alors qu'en 1994 il était de 30,8 % (EMIF, expulsés). De la sorte, la participation de la population régionale aux marchés du travail nord-américains tendra peut-être à diminuer et, dans tous les cas, se maintiendra dans les métiers instables de la ville et de la campagne.

NOUVELLES RÉGIONS ET NOUVELLES DESTINATIONS

On a constaté dans la dernière décennie l'apparition de nouveaux migrants mexicains aux États-Unis : ils sont originaires des États de Puebla, de Oaxaca, du Guerrero et du District Fédéral (Smith : 1982 ; Zabin : 1992 ; Cornelius : 1990).

Traditionnellement, la région Centre gravitait autour du District Fédéral. À partir des années 1940, le développement urbain avait fait s'établir dans la ville de Mexico des natifs de presque tout le pays, mais surtout des États du Centre (Guerrero, Hidalgo, Mexico, Morelos, Oaxaca, Puebla, Querétaro, Tlaxcala) (Bataillon, Rivière d'Arc : 1979). Dans cet espace qui représente seulement 13 % du territoire se concentre un peu moins de la moitié (40,2 %) de la population. C'est donc toujours la partie la plus peuplée du pays, surtout à cause de la concentration d'habitants dans le District Fédéral et sa conurbation qui englobe de plus en plus de municipalités de l'État de Mexico. Actuellement, c'est dans cet État que l'on trouve les taux les plus élevés d'immigration interne. En 1990, la municipalité d'Ecatepec était en tête, au niveau national, pour les chiffres d'immigration récente entre États (Rangel : 1995). Mais, en même temps, le District Fédéral est l'unité territoriale qui se situe en tête pour ce qui est des soldes migratoires négatifs : moins 10 % en termes relatifs (*ib.*).

La région est entrée plutôt tardivement dans la dynamique de la migration internationale : ce fut à l'époque des « *braceros* ». Le phénomène était de nature rurale et ne concernait que quelques États : État de Mexico, Guerrero, Oaxaca, Puebla. Il a eu tendance à progresser et à se généraliser dans la région à l'époque des sans papiers (Corona : 1987). Enfin, la migration récente se caractérise par le fait qu'elle englobe deux secteurs très différents. D'une part, il s'agit d'une population urbaine – des habitants du District Fédéral et de sa conurbation, Puebla et Toluca — (Cornelius : 1990), d'autre part, il s'agit d'indigènes provenant des zones rurales des États de Puebla, Guerrero et Oaxaca (Zabin : 1992).

La migration de la région centrale se caractérise par le fait qu'elle est principalement clandestine : 16,8 % contre 13,8 % de migrants légaux (ETIDEU, IRCA). Paradoxalement, les migrants urbains et les indigènes partagent une condition de clandestins, en progression dans les dernières années. En 1986, selon les données de l'ETIDEU, la région centrale apportait 16,8 % de migrants illégaux. En 1994, d'après l'EMIF, la proportion de clandestins était de 21,2 %. Sans que les deux sources soient exactement comparables, il semble y avoir eu croissance de la population clandestine au cours des dernières années.

Cette migration clandestine de régions mexicaines non traditionnelles s'est aussi dirigée vers de nouvelles régions des États-Unis. En général, il semble que les migrants ruraux des États de Guerrero, Puebla et Oaxaca cherchent à gagner des zones également rurales des États-Unis, mais situées dans des États peu fréquentés auparavant par les travailleurs mexicains, comme la Caroline du Nord, le New Jersey, l'Oregon. Dans le cas de Oaxaca, le chemin qui les mène de la Californie en Oregon et dans l'État de Washington semble être le prolongement de la route du Pacifique mexicain que suivaient traditionnellement les indigènes mixtèques et zapotèques comme travailleurs itinérants dans le Sinaloa et le Sonora. On le sait, la migration de Oaxaca fait partie de complexes réseaux de relations sociales et communautaires dans lesquelles se combinent la migration interne et la migration internationale (Velasco : 1995; Zabin : 1992).

Le cas atypique semble être celui des gens de Puebla qui, indépendamment de leurs origines rurales ou urbaines, cherchent à gagner New York (Smith : 1992). Selon Robert Smith, au moins treize communes de l'État de Puebla envoient des migrants directement à New York (*ib.*). Quoi qu'il en soit, les tâches qu'ils assurent dans cette ville sont les pires sur le marché du travail urbain : porteurs, balayeurs, distributeurs de publicité, vente ambulante de fleurs. En général, il s'agit d'emplois de rue, intermittents, mal payés et où règnent les pires conditions. La population migrante de la ville de Mexico se dirige surtout vers les villes de Californie. À San Diego, par exemple, Cornelius (1990) a constaté que les migrants provenant du District Fédéral sont habituellement recrutés au jour le jour dans la rue pour des travaux urbains

non qualifiés. Ce système, qui rappelle nettement le mode traditionnel de recrutement des journaliers agricoles au Mexique, suggère en outre la précarité des réseaux de travail des migrants issus du Centre du pays. Cette faiblesse qui contraste avec la vigueur des réseaux des migrants de la région « historique », lesquels permettent à leurs nouveaux migrants de trouver du travail aux États-Unis.

RÉGION SUD-EST

La dernière région est constituée par des États qui ne participent pratiquement pas au phénomène migratoire international, si ce n'est de façon ponctuelle. À grands traits, leur localisation est le Sud-Est, mais ils forment en réalité un conglomérat qui englobe la région connue comme Sud-Est et une partie du Golfe du Mexique. Bien qu'il y ait contiguïté, cette unité tient moins à la géographie qu'à une participation négative au phénomène migratoire. Ce sont des États qui, dans l'ensemble, ont un fort, voire un très fort, taux de marginalité, à l'exception du Quintana Roo et plus exactement de Cancún, et qui concentrent une bonne partie de la population indigène du pays. Veracruz, un des États les plus peuplés (6 228 239 habitants), troisième sur le plan national après le District Fédéral et l'État de Mexico, participe à l'émigration pour à peine 0,5 %, selon différentes statistiques. Néanmoins, il faudra observer la région dans un avenir proche, et notamment le comportement du Chiapas, sévèrement affecté par la guerre civile, où on a constaté d'importants déplacements de population. Au total, les migrants des six États n'ont figuré que pour 0,9 % du total des expulsés et pour 1,4 % des régularisés, selon l'IRCA.

CONCLUSION

L'analyse des flux et de la teneur de la migration à la lumière des différentes sources statistiques suggère la persistance d'un modèle régional traditionnel de la migration mexicaine vers les États-Unis ainsi que, parallèlement, l'émergence d'une nouvelle région d'émigration. En général, la bibliographie a mis l'accent sur les problèmes mexicains qui ont donné lieu à ce modèle migratoire. Cependant, de notre point de vue, les deux processus semblent être les deux faces d'une seule et même médaille qui met en évidence une nouvelle segmentation du marché du travail mexicain aux États-Unis.

Comme on l'a vu, la région « historique » reste la plus importante en termes de flux migratoire, elle est surtout celle qui a pu le mieux profiter de la Loi d'Amnistie de 1986. De la sorte, les migrants de l'Ouest mexicain,

en régularisant leur situation, ont pu améliorer nettement leurs possibilités de négociation sur le marché du travail nord-américain aussi bien en termes salariaux directs qu'en ce qui concerne la recherche de tâches et d'espaces de travail plus bénéfiques. Une fois brisée la chaîne de la clandestinité qui les confinait aux tâches mal payées, agricoles ou urbaines, les migrants légaux ont pu se déplacer sur le territoire américain, notamment vers les villes, en quête de meilleurs emplois et de meilleures conditions de vie et de travail, mais ils ont ainsi brisé la chaîne du travail rural et bon marché, indispensable à la bonne santé de l'économie nord-américaine.

Le besoin d'une main-d'œuvre mal payée qui assumerait les tâches abandonnées par les travailleurs régularisés a alors été couvert en partie par des migrants provenant d'autres régions du Mexique. Ceux-ci avaient sûrement les mêmes nécessités que tous les Mexicains, mais disposaient de ressources sociales, culturelles et professionnelles moindres que les migrants de l'Ouest du pays. Aussi, actuellement, la région Centre est-elle devenue la pépinière de clandestins ayant très peu de chances de modifier leur situation migratoire aux États-Unis et qui resteront donc une main-d'œuvre illégale – et bon marché.

L'avenir immédiat paraît devoir s'orienter vers la persistance de deux contingents de travailleurs mexicains migrants qui, selon leurs différentes situations par rapport à la loi, affrontent le marché du travail avec des moyens et des opportunités, complètement disparates.

On peut dire en ce sens que, si l'entrée en vigueur de l'IRCA n'a pas arrêté le flux migratoire et n'a pas modifié de façon drastique la géographie migratoire, elle a bien eu, par contre, une conséquence directe dans la naissance d'un processus de différenciation qui a favorisé la segmentation du marché du travail pour les migrants. Elle a surtout contribué à l'émergence et à la consolidation d'une nouvelle région et d'un nouveau type d'émigrant, clandestin une fois encore. La férocité avec laquelle on poursuit maintenant les travailleurs mexicains aux États-Unis doit être liée à cette tension profonde entre la logique politique, la culture de la norme et du droit, et la main noire du marché du travail, qui recherche inlassablement des travailleurs mexicains.

Bibliographie

- ALEGRIÁ, Tito, 1989, « La ciudad y los procesos transfronterizos entre México y Estados Unidos », *Frontera Norte*, vol. 1, n° 2, El Colegio de la Frontera Norte.
 ANGLIANO, María Eugenia, 1995, *Agricultura y migración en el Valle de Mexicali*. Archivo Municipal de Concepción de Buenos Aires, El Colegio de la Frontera Norte.
 BATAILLON, Claude, RIVIÈRE D'ARC, Hélène, 1979, *La ciudad de México*. México, Sep-Setentas.
 BEAN, Frank D., VERNEZ, Georges, KEELY, Charles, 1989, *Opening and Closing the Doors: Evaluating Immigration Reform and Control Act*. Washington, The Urban Institute.

- CABRERAS, Mercedes, 1974, *Los mexicanos que devolvió la crisis 1929-1932*. México, Secretaría de relaciones exteriores.
 CLARK, Alfaro, 1992, « Los mixtecos en la frontera (Baja California) », *Cuaderno de Ciencias Sociales*, n° 10, Universidad Autónoma de Baja California.
 CORONA, Rodolfo, 1987, *Estimación del número de indocumentados a nivel estatal y municipal*. México, Centro de Estudios sobre identidad nacional en zonas fronterizas, UNAM.
 CORNELIUS, Wayne A., 1990, *Labor Migration to the United States: development Outcomes and Alternatives in Mexican Sending Communities*, Final Report to the US Commission for the Study of International Migration and Cooperative Economic Development. San Diego, Center for US-Mexican Studies, University of California.
 CORNELIUS, Wayne A., « Los migrantes de la crisis: el nuevo perfil de la migración de mano de obra mexicana a California en los años ochenta », dans MUMMIERT, Gail (ed.), *Población y Trabajo en contexto regionales*. El Colegio de Michoacán, p. 103-144.
 CHÁVEZ, Luisa del Carmen, GUERRERO, Antonio, 1995, *Josué Sáenz y la DGE en la década de los cuarenta*, Notas Censales, INEGI, p. 88-92.
 DONATO, Katharine M., DURAND, Jorge, MASSEY, Douglas S., 1992, « Stemming the Tide? Assessing the Deterrent Effects of the Immigration Reform and Control Act », *Demography*, vol. 29, n° 2, p. 88-92.
 DURAND, Jorge, 1994, *Más allá de la línea*. México, Conaculta.
 DURAND, Jorge, 1986, *Circuitos migratorios*, dans CALVO, Thomas, LÓPEZ CASTRO, Gustavo (sous la direction de), *Movimientos de Población en el Centro-Occidente de México*. México, Centro de estudios Mexicanos y Centroamericanos, El Colegio de Michoacán, p. 25-49.
 DURAND, Jorge, 1993, *La migración internacional y los nuevos procesos de integración. Balance general del último decenio*. Ponencia presentada en el VII Encuentro Internacional de Ciencias Sociales: « La sociedad civil ante los nuevos procesos de integración mundial ». Guadalajara, Feria Internacional del Libro, 2 décembre 1993.
 EMIF, COLEF, CONAPO, STPS, 1995, *Encuesta sobre Migración en la Frontera Norte, Síntesis ejecutiva*. Tijuana.
 ENADID, 1994, *Encuesta Nacional de la Dinámica Demográfica. Metodología y Tabulados*, INEGI.
 ETIDEU, 1986, *Encuesta a Trabajadores indocumentados deportados de Estados Unidos*; CONAPO.
 GAMIO, Manuel, 1991, « Número, procedencia y distribución geográfica de los emigrantes mexicanos en Estados Unidos », dans DURAND, Jorge (sous la direction de), *Migración México-Estados Unidos, Años veinte*. México, Conaculta.
 GAMIO, Manuel, 1930, *Mexican Immigration to the United States*. Chicago, University of Chicago Press
 HANCOCK, Richard, 1959, *The Role of the Bracero in the Economic and Cultural Dynamics in Mexico. A Case Study of Chihuahua*. Stanford, Hispanic American Society.

- IRCA, 1992, *Tabulations prepared from the Legalized Population Survey*. US Department of Labor
- MASSEY, Douglas S, ALARCÓN, Rafael, DURAND, Jorge, GONZÁLEZ, Humberto, 1987, *Return to Aztlan*. Berkeley, University of California Press.
- Mexican Migration Project*, MIGFILE, MRDF, 1996, Population Studies Center, University of Pennsylvania.
- MORALES, Patricia, 1982, *Indocumentados Mexicanos*. Editorial Grijalbo.
- RANCEL, J., WALTER, 1995, « La migración en México, 1985-1990 », *Notas Censales*, n° 13, INEGI, p. 3-8.
- REICHERT, Joshua, « The migrant syndrome : seasonal US wage labor rural development in Central Mexico », *Human Organization*, n° 40, p. 56-66.
- RUIZ, Olivia, 1992, « Visitando la patria : las cruces transfronterizas de la población estadounidense de origen mexicano », *Frontera Norte*, vol. 4, n° 7, p. 103-130.
- SMITH, Robert, 1992, *Los ausentes siempre presentes : The imagining making and politics of a transnational community between New York city and Tijuana, Puebla*. Columbia, Working Papers on Latin America, Institute for Latin American and Iberian Studies, Columbia University.
- VELASCO, Laura, 1995, « Migración femenina y estrategias de sobrevivencia de la unidad doméstica : un caso de estudio de mujeres mixtecas en Tijuana », dans GONZÁLEZ, Soledad et al. (sous la direction de), *Mujeres, migración y maquila en la frontera norte*. Mexico, El Colegio de la frontera Norte – El Colegio de México, p. 37-64.
- WOO, Ofelia, 1995, « Mujeres mexicanas indocumentadas en la migración internacional y la movilidad transfronteriza », dans GONZÁLEZ, Soledad et al. (sous la direction de), *Mujeres, migración y maquila en la frontera norte*. Mexico, El Colegio de la Frontera norte – El Colegio de México, p. 65-88.
- ZABIN, Carol, 1992, *Migración oaxaqueña a los campos agrícolas de California*. San Diego, Center for US-Mexican Studies.

LES TERRITOIRES DE LA MOBILITÉ : LOGIQUES SOCIO-SPATIALES DES GROUPES MIGRANTS ENTRE MEXIQUE ET ÉTATS-UNIS

LAURENT FARET*

INTRODUCTION

IL EST FRAPPANT de noter combien, jusqu'à une époque récente, les faits de migration avaient peu suscité l'intérêt des approches en termes de logiques spatiales. Alors qu'une définition minimale de la migration est celle d'un déplacement dans l'espace, un changement de lieu, le processus migratoire avait bien davantage intéressé les démographes, les sociologues ou les historiens que les géographes. C'est en fait plus généralement la mobilité (dont nous considérons que la migration internationale fait incontestablement partie) qui était restée trop extérieure au champ de la discipline géographique. Mise à part l'importance croissante des logiques de la mobilité — qui rendrait de toute façon de plus en plus difficile l'éviction du thème — il faut sans doute y voir une certaine difficulté à prendre en compte des logiques qu'on pourrait qualifier d'« interférentes » dans la construction des objets spatiaux à laquelle les géographes ont eu l'habitude de procéder. La mobilité a en effet cette particularité de complexifier hautement des ensembles spatiaux où c'est plus fréquemment la sédentarité des groupes humains (ou des déplacements limités) qui ont prévalu à leur organisation et, du même coup, à leur repérage par l'analyse en termes d'espace.

Le fait que, dans une table ronde de deux jours consacrée aux questions de territorialité, une demie journée soit consacrée à la thématique « mobilités, flux et réseaux » nous paraît tout à fait significatif des changements de perspective en cours. Les formes d'organisation sociale issues du mouvement des groupes

* Université Paris VII-SEDET (Sociétés en développement dans l'espace et le temps)